

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

OFFICE DE PROTECTION
DES VEGETAUX



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**RECOMMANDATIONS DE LA 11^{ème} SESSION
ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE DE PROTECTION DES VEGETAUX**

Janvier 2016

Numéros	Recommandations	Niveau d'exécution			Commentaires
		Exécutées	En cours d'exécution	Non Exécutées	
Anciennes recommandations reconduites					
1	Saisir le Ministre du développement Rural par une correspondance et une note technique par rapport à la contribution des Offices au financement de la protection des cultures dans leurs zones d'intervention	x			Une correspondance N°0069/MDR-OPV du 23 02 2015 a été adressée au MDR pour son implication auprès des offices à cet effet. Au cours de la campagne agricole, l'OPV par le SRPV de Ségou a soumis à l'ON un programme d'intervention anti rongeur et anti aviaire. Le SRPV de Ségou a reçu un appui de 500 litres d'insecticides pour la lutte contre les chenilles.
2	Estimer les dégâts causés par les nuisibles en tenant compte des superficies et productions perdues et le poids dans les superficies totales réalisées et estimées à la DNA	x			Un renforcement de capacités de 27 agents de l'OPV a été effectué du 21 au 23 Décembre 2015 sur le thème par des Chercheurs de l'IER. La formation par TOKTEN n'a pas eu lieu pour cause d'indisponibilité de l'Expert en la matière en 2015. Des correspondances en la matière sont disponibles.
3	Développer des synergies avec la DNACPN et l'AEDD qui disposent d'expériences intéressantes et d'outils dans le domaine du suivi environnemental	x			Prise de contact avec l'AEDD qui a fourni toute la documentation nécessaire en la matière
4	Adresser une correspondance au Ministre du Développement Rural pour clarifier le statut des aéronefs libyens en rapport avec le Ministère de l'Equipement, des Transports et du Désenclavement	x			La lettre N°0067/MDR-OPV du 23/ 02 /2015 a été adressée au MDR pour la clarification de ces statuts Suite à la rencontre du DG et du Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air auprès de l'Ambassade de Lybie, aucune information n'a pu être obtenue.
5	Adresser un projet de correspondance de rappel du Ministre du Développement Rural à son homologue Ministre de la Défense et des Anciens Combattants pour la relecture du protocole qui lie l'Armée de l'Air et l'OPV dans le cadre de la gestion des aéronefs			x	Le protocole n'a pas encore été relu
6	Faire une analyse Coût /avantage de la possession d'aéronef avec pilotes civils au			x	Une étude approfondie n'a pas été menée mais il apparait que la prestation d'un équipage avec des

	compte de l'OPV				avions privés est moins coûteuse pour l'OPV que la maintenance d'avion agricole avec des pilotes civiles.
7	Relire les textes de création de l'OPV pour prendre en compte les dispositions des conventions internationales dont le Mali est signataire	x			Les textes ont été relus et discutés avec la DNA sous la supervision d'un conseiller technique du MDR depuis 2014 mais sans consensus de l'OPV et la DNA.
8	Actualiser le programme spécial du suivi environnemental et le soumettre au Département pour la recherche de financement	x			Le Projet de Renforcement des Capacités en Protection des Végétaux, Prévention et Gestion des Risques liés aux effets néfastes des pesticides (RCPVPGR) a été actualisé et soumis à l'AEDD dans le cadre du Fonds Vert Climat par la correspondance n°0117/MDR-OPV du 13/05/2015. Le financement de 253 150 520 FCFA n'a pas été obtenu
Nouvelles Recommandations					
1	Tenir les deux sessions du Conseil d'Administration conformément à la Loi n°90-110/AN-RM portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des Etablissements Publics à Caractère Administratif.			x	Aucune décision n'a été notifiée en réponse à la lettre N°0106/MDR-OPV du 15 Avril 2015 adressée au Ministère de Tutelle (MDR) concernant la tenue d'une seconde session du Conseil d'Administration.
2	Reprendre les documents de la délibération portant organisation et les modalités de fonctionnement de l'Office de Protection des Végétaux et les envoyer en consultation à domicile des Administrateurs en y joignant les anciennes délibérations	x			Les documents concernés ont été repris et envoyés aux administrateurs par Email. Aucune réaction n'a été reçue de la part des Administrateurs.